

L'Association des cinémas parallèles et son réseau de diffusion de cinéma d'auteur, le Réseau Plus_

Par Michel Gagnon

Président, Association des cinémas parallèles du Québec (le Réseau Plus)

PRÉSENTATION DE L'ACPO

L'Association des cinémas parallèles, fondée en 1979, regroupe les salles parallèles et les festivals de cinéma qui s'activent depuis longtemps pour offrir aux spectateurs des régions du cinéma de qualité, québécois et étranger, alors que le cinéma hollywoodien règne en maître sur la plupart des écrans en dehors des grands centres. L'ACPO coordonne également le programme d'éducation cinématographique au secondaire l'Œil cinéma, offre des ateliers jeune public (Cinémagie) et publie le magazine de cinéma *Ciné-Bulles*.

PRÉSENTATION DU RÉSEAU PLUS

Pour mieux situer le Réseau Plus de l'ACPO, j'aimerais vous faire un bref historique des salles parallèles qui le composent. Certaines font partie du paysage culturel des régions depuis une trentaine d'années. C'est grâce à elles que les cinéphiles ont pu voir sur grand écran les films de Fellini, Truffaut, Woody Allen, Bergman, Tavernier, Atom Egoyan et ceux des Québécois Léa Pool, Jean Beaudin, Jean-Claude Labrecque, et plus récemment Manon Briand, Denis Chouinard, Denis Villeneuve, Louis Bélanger et André Turpin, nos jeunes cinéastes de la relève. Elles présentent aussi des courts métrages en avant-programme.

Les salles parallèles n'ont jamais eu la vie facile. Après la mort des premiers ciné-clubs, elles ont été fondées, dès le début des années 70, souvent par des cinéphiles qui revenaient dans leurs régions après leurs études. Leurs moyens financiers étaient très restreints mais elles ont, par contre, pu compter sur l'appui de leurs milieux respectifs, particulièrement sur l'aide des municipalités et des institutions scolaires.

Ces salles sont gérées par des corporations à but non lucratif, soutenues par le travail d'équipes de bénévoles. Elles sont situées dans des salles multifonctionnelles : centres culturels, salles de spectacles, auditoriums, et s'adressent à la population en général.

C'est en 1992 qu'est né le Réseau Plus de la volonté de cinq de ces salles parallèles de se regrouper pour mettre en commun divers services autour d'une programmation en 35 mm : service d'un programmateur, seul négociateur auprès des distributeurs, service de graphisme, production de matériel promotionnel et éducatif, expertise technique en ce qui a trait aux équipements de projection.

La compilation des résultats d'exploitation de nos salles a donné aux institutions gouvernementales la possibilité d'évaluer nos activités et de comprendre très rapidement l'importance d'accorder à notre groupe une aide substantielle. De ce fait, le fonctionnement en réseau a permis la création de nouveaux programmes d'aide à la Sodec (Aide à la rénovation des salles parallèles, Aide à la publicité), et a conduit en 2001 à une reconnaissance de Téléfilm Canada, ce qui nous a amenés à mettre sur pied d'autres programmes pour soutenir les efforts des salles (aide à la venue d'invités, aide aux transport des copies). Les relations avec les distributeurs de films ont également beaucoup évolué en raison de la force de négociation que représente un réseau par rapport à un organisme seul. Un accès plus rapide aux copies de films a suivi et les services qu'ils nous offrent, en général, se sont grandement améliorés.

Après 10 ans d'existence, le Réseau Plus regroupe maintenant 21 salles qui ont rejoint l'an dernier 85 000 spectateurs. Grâce à tous les programmes de soutien mis en place, certaines salles parallèles qui avaient fermé leurs portes ont pu les réouvrir avec de meilleurs équipements, plusieurs nouvelles salles ont été créées et d'autres sont en formation. Elles sont situées dans des milieux différents : de villages de 1 500 habitants à des villes universitaires de 80 000 habitants, ou même dans des quartiers de Montréal. Leurs besoins ne sont pas tous les mêmes (certaines villes programment un ou deux films par mois, d'autres à chaque semaine), mais elles partagent des objectifs culturels communs et se tiennent en liaison constante grâce aux moyens de communication modernes. Elles se partagent aussi des biens culturels (des copies de films qui circulent de manière équitable en donnant l'accès, aux petits comme aux grands, aux films désirés, le plus tôt possible après leur sortie dans les grands centres et parfois en même temps). Elles peuvent bénéficier de la visite d'artisans du cinéma québécois (réalisateurs et comédiens). Elles partagent un site Internet (www.cinemasparalleles.qc.ca) et font imprimer leurs dépliants promotionnels au prix coûtant, qui est considérablement diminué grâce au volume. Elles regroupent aussi leurs besoins : par exemple, le désir de plusieurs membres de diffuser des œuvres uniquement disponibles sur format vidéo conduit, en ce moment même, à l'acquisition d'équipements de projection multimédia de qualité qui pourront ensuite circuler selon la demande dans chacune des villes.

Depuis quelques années, nous remarquons que de plus en plus de diffuseurs deviennent membres du Réseau Plus. Ils ont en effet compris que de présenter des films québécois et étrangers leur permettait de varier leur offre et de réaliser une nouvelle activité à un coût très raisonnable. L'augmentation de ces nouveaux membres est un objectif important pour le réseau. L'ACPO, lors de la récente consultation sur l'actualisation de la Loi sur le cinéma, demandait d'ailleurs au ministère de la Culture et des Communications « qu'il soit fortement recommandé aux centres culturels et aux salles de spectacles de présenter du cinéma d'auteur sur grand écran à leurs publics ». Une autre recommandation visait « l'augmentation du nombre de copies de films québécois et étrangers peu diffusés, pour les régions ». Nous croyons en effet que pour chaque ville, la présence d'un groupe diffusant régulièrement des films québécois et étrangers, souvent primés et remarqués lors de festivals internationaux, est un enrichissement important de la vie culturelle locale.

Nom des salles membres du Réseau Plus

- Chicoutimi : Ciné-club de Chicoutimi, Auditorium Dufour
- Dolbeau/Mistassini : Ciné-club, Cinéma l'Orphéon
- Gaspé : Cinélune de Gaspé, Hôtel des Commandants
- Îles-de-la-Madeleine : Cinéma parallèle, Café Wendell
- Hearst : Cinéma Cartier
- Jonquière : Ciné-club, Salle François-Brassard
- Matane : Cinémalice, Salle Lucien-Bellemare
- Mégantic : Ciné-Globe, Cinéma Mégantic
- New Richmond : Ciné-Mer, Salle de spectacles de la Baie-des-Chaleurs
- Outremont : Ciné-Outremont, Théâtre Outremont
- Rimouski : Cinéma Quatre, Centre civique
- Rouyn-Noranda : Ciné-Qualité, Théâtre du Cuivre
- Saint-André-Avellin : Cinémaboule, Théâtre des quatre sœurs
- Saint-Georges : Ciné-Plus, Auditorium du Cégep
- Saint-Jean-Port-Joli : Ciné-club l'imaginaire, Salle Gérard-Ouellet

- Saint-Jean-sur-Richelieu : Ciné-club du Haut-Richelieu, Théâtre des deux rives
- Saint-Jérôme : Ciné-club Saint-Jérôme, Salle Germaine-Guèvremont
- Sainte-Geneviève : Ciné-club du Quartier, Salle Pauline-Julien
- Sainte-Justine : La Boîte à films, Auditorium de la Polyvalente des Appalaches
- Sainte-Thérèse : Ciné-Groulx, Théâtre Lionel-Groulx
- Victoriaville : Ciné-Plus, Grand auditorium du Cégep

Michel Gagnon

- Cofondateur du Ciné-Plus de Victoriaville en 1981.
- Projectionniste diplômé depuis 1987.
- Vice-président de l'Association des cinémas parallèles de 1990 à 1997.
- Fondateur et coordonnateur du Réseau Plus depuis 1992.
- Auteur du *Rapport d'enquête sur la diffusion du cinéma d'auteur au Québec* et du *Plan de développement des salles parallèles*, en 1994.
- Coauteur du guide *Accès cinéma* (guide d'implantation de nouvelles activités cinématographiques) publié par l'ACPO en 1997.
- Président de l'Association des cinémas parallèles depuis 1997.